



# Le 21 mars, Journée Internationale Pour l'élimination de la discrimination raciale

La journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est célébrée chaque année le 21 mars pour commémorer ce jour de 1960 où, en Afrique du Sud, la police a ouvert le feu et tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifiste contre les lois relatives aux laissez-passer imposés par l'Apartheid.

En proclamant la journée internationale, en 1966, l'Assemblée Générale de l'ONU a engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour éliminer toutes formes de discriminations raciales.

Dans le climat social que nous vivons actuellement cette journée prend tout son sens.

Le contexte économique de crise favorise la poussée de la discrimination raciale.

Qui en sont les victimes ?

**L'étranger, l'immigré** qui vient prendre le travail des nationaux.

**Tous ceux qui "ont l'air" d'être étrangers**, la discrimination la plus répandue s'attache uniquement à l'apparence.

**La question centrale n'est pas celle de la nationalité mais bien la couleur de peau, l'apparence physique, la consonance du nom**, le lieu de résidence, etc.

Dans l'entreprise la discrimination à la peau dure, dès l'embauche les salariés sont confrontés à ce phénomène. Plusieurs enquêtes démontrent que les premiers facteurs sont les origines ethniques et religieuses.

Depuis toujours, la CGT a lutté contre le racisme et les discriminations quelles qu'en soient les formes.

Les attaques du patronat et des libéraux vis-à-vis du monde du travail renforcent l'aigreur de nombreux salariés, privés d'emploi et retraités confrontés dans leur quotidien à une crise sociale grave.

Pour la CGT, la solution est de répondre aux besoins sociaux des salariés, privés d'emploi et retraités.

Cela passe par une autre répartition des richesses créées par le travail permettant de supprimer les inégalités sociales et le repli sur soi. Cette répartition des richesses est nécessaire pour augmenter le pouvoir d'achat et résorber le chômage de masse. Ceux sont les premières préoccupations sociales de la population dans le pays.

**La FNME-CGT, dans le cadre de l'appel confédéral, appelle les salariés à se saisir de cette journée internationale, à se joindre aux différentes initiatives et rassemblements organisés ce samedi 21 mars, pour faire valoir notre volonté de vivre ensemble, quelles que soient nos origines.**

*Pour la Commission Discrimination & Libertés Syndicales  
Ghislain GIOANNI-GUILIELMO*

Montreuil, le 19 mars 2015